Image not found or type unknown

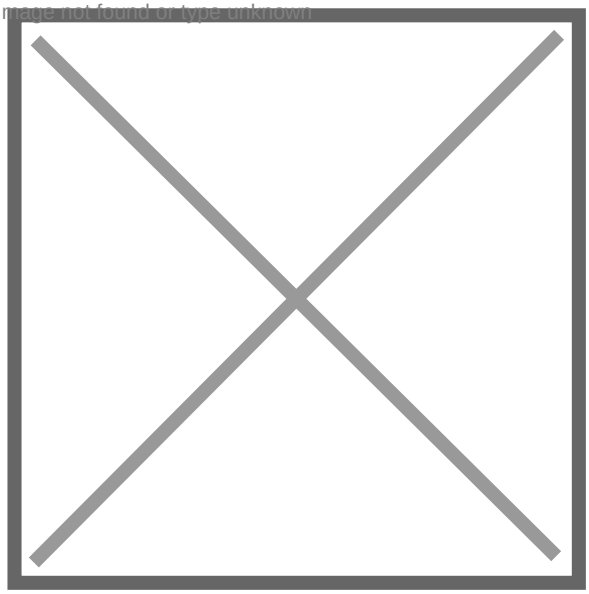

Mise en danger invonlontaire d'autrui.

Par **sfaxien2**, le **29/05/2011** à **15:27**

Bonjour,

Il m'est arrivé un incident ce week end que je ne peux laissé passer.

Je m'explique, je suis rentré d'un mariage dans la nuit, et sur l'autoroute ma voiture a commencé a tremblé légèrement.
Je me suis arreté sur la B.A.U et à ma grande stupéfaction, ma roue avant droite était déboulonné.(il me restait deux boulons sur cing sachant qu'il se dévissaient à la main.

J'ai changé mes pneus il y a un mois dans un grand garage de la région. Ce qui me pousse à me dire qu'il y a une grosse faute professionnelle du garage qui a oublié de serrer les écrous.

J'ai appellé le dépanneur autoroutier, qui m'a confirmé au vu de l'état de desserrage des deux dernieres boulons, quelques kilomètres plus loin sur l'autoroute les boulons s'enlevaient et la roue patait tout ceci a 130km/h.

J'ai en ma possession, l'attestation de depannage, la facture des pneus, une photo montrant le préjudice.

Je ne peux laisser passer ca ,peut etre que la prochaine fois il y aura une famille avec des enfants dans la voiture et que personne ne se rendra compte que la voiture "tremble" un peu.

Merci de vos éventuelles réponse.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **29/05/2011** à **20:23**

Vous ne pouvez que porter plainte contre X et laisser la police enquêter (ce qui ne donnera surement rien et ça sera vite classé mais faites-le quand même au cas où d'autres auraient aussi le problème dans le même endroit)

Par **sfaxien2**, le **29/05/2011** à **21:27**

Merci de votre réponse.

Oui effectivement je compte deja aller voir le directeur local dans un premier temps puis écrire en joignant les preuves à la direction nationale , par précaution et pou les avertir dans le but que l'incident ne se reproduise pas.

Merci ,

Cordialement,

Par **mimi493**, le **29/05/2011** à **23:39**

Directeur local ? direction nationale ????
Vous allez au commissariat simplement

Par **sfaxien2**, le **30/05/2011** à **06:33**

Oui j'pensais au directeur local du garage , et envoyer une lettre au siège social de l'enseigne afin de les mettre au courant du manque de rigeur de certains de leurs employés également.

Par **mimi493**, le **30/05/2011** à **07:17**

[citation]J'ai changé mes pneus il y a un mois dans un grand garage de la région.[/citation] vu ce que vous décrivez, ça n'aurait pas tenu un mois. Je pensais plus à quelqu'un de bien aviné ou pour nuire, lors du mariage, ou simplement quelqu'un essayait de vous voler la roue et a été dérangé

Par **sfaxien2**, le **30/05/2011** à **15:19**

Après comparaison du relevé kilométrique entre le changement de pneus et l'actuelle

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

kilométrage de ma voiture , il y a 500 km ce qui effectivement lève le doute sur le garage.
Il s'agit effectivement alors très certainement de quelqu'un de mal intentionné.

Merci de m'avoir répondu .

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés